

L'an DEUX MIL QUINZE, le SAMEDI 27 JUIN, à 09 h 11, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en troisième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 11).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. MÉLADE Thierry a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques (arrivé à 10 h 17, au Rapport n° 15/3-16) / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ MAILLOT Gérald/  
ADAME Brigitte/ FRANÇOISE Gérard/ CLAIN Claudette/ HOAREAU Jean-François/ FONTAINE Gabrielle/ COUDERC  
Alain/ HOARAU Brigitte/ ESPÉRET Jean-Pierre/ ALI Laïnati/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/  
ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/  
ASSABY Maximilien/ MARCHAU Jean-Pierre/ CADJEE Ibrahim/ DUCHEMANN Yvette/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET  
Philippe/ RAMASSAMY Nathalie/ BARDINOT Sonia/ ORPHÉ Monique/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/  
ARLONDON Corine/ BELDA David/ MÉLADE Thierry/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/ FOURNEL Dominique/ ANILHA  
Fernande/ LAGOURGUE Michel/ DINDAR Nassimah/ HOARAU Serge (arrivé à 09 h 52, au Rapport n° 15/3-12) / HUBERT Richenel/  
MOREL Jean-Jacques/ HO-SHING Cynthia

#### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

LOWINSKY Jacques	jusqu'à son arrivée à 10 h 17 au Rapport n° 15/3-16	par MAILLOT Gérald
VOLIA-GARNIER Laetitia		par BAREIGTS Éricka
HUMBLLOT Nicole	toute la durée de la séance	par CLAIN Claudette
JAVÉL François		par HOARAU Brigitte
LOYHER Jeanne		par FIDJI Jean-Claude
VICTORIA René-Paul	à l'arrivée de son mandataire à 09 h 52 au Rapport n° 15/3-12	par HOARAU Serge
DOKI-THONON Lisianne	toute la durée de la séance	par ANILHA Fernande
VITRY Faouzia		par MOREL Jean-Jacques

Les membres présents, au nombre de 45 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application de l'Article L. 2121-14 (alinéas 2 et 3) du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, de LOWINSKY Jacques en qualité de Président de Séance chargé de remplacer le Maire pour diriger les débats et pour mettre aux voix les Rapports relatifs aux Comptes Administratifs :

- 15/3-55 Budget principal,
- 15/3-59 Budget Annexe Eau,
- 15/3-63 Régie Affaires Funéraires,
- 15/3-66 Régie Marchés et Droits de Place.

#### ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

(retraits)

Les Rapports n° 15/3-17 (réforme des rythmes scolaires 2) et n° 15/3-70 (nomination d'un élu membre de la Commission « Economie Marchande/ Economie Solidaire ») ont été retirés de l'Ordre du Jour de Séance.

#### ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- FRANÇOISE Gérard	(lien de parenté)	au titre de Cyclones Production	Rapport n° 15/3-03 et Rapport n° 15/3-04
- MOREL Jean-Jacques	(administrateur)	au titre de l'AFPAR	Rapport n° 15/3-10
- MAILLOT Gérald	(lien de parenté)	* terrain CX 1537	Rapport n° 15/3-20
- BELDA David	(délégué/ Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 15/3-21
		* terrains BH 612, 613, 719 et 778 parties	
- KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 15/3-53
- MAILLOT Gérald	(délégué/ Département)		
(1) DINDAR Nassimah	(idem supra)		

AFPAR Association pour la Formation Professionnelle des Adultes de la Réunion  
SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de la Réunion  
SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion  
(1) élue partie au Rapport n° 15/3-30

.../...

**ÉLUS INTÉRESSÉS**

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales  
(suite)

- LOWINSKY Jacques (lien de parenté) au titre de l'association Lasours Rapport n° 15/3-69
- ANDAMAYE Marie-Annick (lien de parenté) au titre du BCD
- COUDERC Alain au titre de l'OMS

BCD Basket Club Dionysien  
OMS Office Municipal des Sports

**DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux**

<i>Élus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	<b>ARRIVÉES</b>	
HOARAU Serge	à 09 h 52	au Rapport n° 15/3-12
LOWINSKY Jacques	à 10 h 17	au Rapport n° 15/3-16
	<b>DÉPLACEMENT</b>	
BAREIGTS Éricka	de 11 h 11 à 11 h 27	du Rapport n° 15/3-40 au Rapport n° 15/3-51
	<b>DÉPART</b>	
DINDAR Nassimah	à 10 h 49	au Rapport n° 15/3-30

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le  
et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 45 sur 55.

**11 JUIL. 2015**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20150627-15300-3-2-DE  
Date de réception préfecture : 02/07/2015

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
29/06/2015

  
Gilbert ANNETTE